tout le public, elle devra être sustentée par les fonds publics." Si, en disant fonds publics, la société veut parler exclusivement des subventions de l'Etat, je dois déclarer que je ne partage pas son opinion. Je connais les dispositions des habitants de la côte, et je suis convaincu que, des qu'on aura démontré que l'augmentation du poisson est due aux opérations piscicoles, les différents arrondissements seront heureux de contribuer à l'exploitation des piscifactures nouvelles. Mais le gouvernement seul est en mesure de produire ces preuves. On dira peut-être que c'est trop attendre du gouvernement. Je vais donner un relevé comparatif entre les pêcheries à saumon et d'eau douce d'un côté, et le poisson quotidien et les pêcheries à homard de l'autre. Si ma mémoire ne fait pas défaut, la valeur du saumon est portée à 800,000 kroners par année, tandis que le produit de la pêche quotidienne est évalué à six millions et celui de la pêche au homard à un millon, soit sept millions de kroners par année. La pêche au saumon est faite principalement par les gens à l'aise, tandis que celle de tous les jours peut être appelée le pain quotidien des pauvres habitants de la côte. Il est vrai que le saumon constitue un article d'exportation de grande valeur, mais on peut en dire autant du homard. Quant à la consommation quotidienne, le saumon est un objet de luxe que l'on ne voit que sur la table du riche, tandis que la pêche quotidienne constitue une industrie qui, pour les habitants de la côte, est une affaire de nécessité première ; cette dernière a donc pour le pays une importance économique plus grande que la pêche au saumon, et puisque pendant nombre d'années on a accordé à celle-ci des sommes considérables (29,940 kroners en 1882), ce n'est pas trop exiger que de demander une subvention annuelle de 7 à 8,000 kroners pour la pêche quotidienne qui a été si négligée jusqu'ici. G. M. DANNEVIG.

Flodevig, février 1889.